

Budget—M. Lang

reux de dire que 26.4 millions seront affectés à la Saskatchewan en proie à des difficultés économiques qui ont entraîné un déclin de sa population. Elle recevra des fonds qui devraient lui permettre d'alléger davantage les charges financières de nombre de contribuables, des propriétaires notamment, car l'impôt foncier est en quelque sorte l'impôt le plus régressif.

• (1610)

J'espère que les autorités provinciales suivront le conseil du ministre des Finances et profiteront de cette contribution pour diminuer ces impôts. A titre de citoyen de la Saskatchewan, je suis heureux de cette proposition, monsieur l'Orateur, étant donné surtout qu'il y a un certain nombre d'années, il semblait que la Saskatchewan pourrait enfin sortir de la classe dite défavorisée pour accéder à celle des favorisées et cesser ainsi de recevoir des paiements de péréquation. J'espère que ce jour reviendra. Je tiens à signaler maintenant mon indéfectible adhésion au principe de péréquation, en vertu duquel on prélève des fonds au pays pour aider les régions dont les recettes fiscales sont les plus faibles. C'est un programme équitable et raisonnable, qui représente un aspect extrêmement important du budget. Grâce à cette mesure, les provinces à faibles revenus, où le chômage est souvent le plus élevé, se trouvent financièrement en mesure de remédier à la situation.

Un autre aspect du budget nous intéresse directement, mes électeurs et moi, c'est la suppression de l'impôt sur les gains de capital des entreprises agricoles familiales léguées aux enfants par les parents. Voilà une mesure importante du point de vue psychologique et qui m'incite, encore une fois, à conseiller aux gouvernements des provinces où l'impôt sur les biens transmis par décès est toujours en vigueur, de suivre l'exemple donné par le gouvernement fédéral dans le budget actuel et de supprimer cet impôt, du moins dans ce domaine, afin que les héritiers d'une exploitation familiale n'aient pas à craindre d'exigences fiscales de ce côté.

Plusieurs députés diront sans doute que l'augmentation de la pension de vieillesse aurait pu être plus généreuse. Qu'ils n'oublient pas que les gouvernements provinciaux sont libres de verser une pension plus considérable à leurs vieillards et que peu de provinces tirent parti de cette possibilité. Lorsqu'il s'agit d'un programme national, il faut tenir compte des besoins de tous les Canadiens. Il y a d'autres groupes dont les besoins sont grands également et nous devons en tenir compte si nous avons les fonds voulus. Mais dans le cas des provinces, cette possibilité existe de donner davantage à ceux qui en ont le plus besoin, de quelque province qu'il s'agisse. Non seulement ce moyen existe-t-il, mais grâce aux ententes conclues en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, les provinces peuvent facilement établir des programmes dont le gouvernement fédéral partagera également les frais. Néanmoins, il importe de subvenir aux besoins de nos vieillards dans le cadre du programme national, et c'est là un autre aspect de ce budget extrêmement impor-

[M. Lang.]

tant. Ce budget, je l'ai dit par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, au député de Prince Edward-Hastings, est l'un des nombreux budgets que le ministre des Finances actuel présentera à la Chambre avant les élections.

M. l'Orateur adjoint: Je regrette d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est écoulé.

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, prenant la parole pour la première fois au Parlement, je voudrais rendre hommage à la compétence avec laquelle vous occupez la présidence, ainsi qu'à celle de l'Orateur adjoint et de vos autres collaborateurs. C'est un privilège pour tout Canadien de pouvoir y prendre la parole et de siéger parmi tant de parlementaires distingués de tous les partis.

Je tiens à adresser mes premiers mots à la jeunesse du Canada. Je veux rassurer les jeunes qui mettent en doute, à juste titre, la validité des anciennes institutions, en leur disant que le Parlement est le gardien de leur liberté. Je veux les enjoindre à faire confiance à cette institution et de participer, d'une façon ou d'une autre, à l'expansion constante de notre pays et à l'humanisation de notre société à une époque où l'ordinateur menace d'anéantir la personne humaine. Nous ne sommes pas à la fin mais bien au début d'un nouveau siècle d'expansion du Canada.

Je me doutais peu, monsieur l'Orateur, lorsque, dans ma jeunesse, je passais bien des après-midi dans les tribunes publiques de la Chambre des communes, que j'y siégerais un jour. Le fait que j'y suis, moi, Canadien ordinaire, devrait constituer pour les jeunes une preuve, entre tant d'autres, qu'il y a une place pour eux dans la société. Nous avons besoin de leurs idées et de leur énergie.

Une des plus importantes fonctions qui incombent à un député est de concilier les divers intérêts de la collectivité afin que tous ses membres progressent ensemble. Il faut donc, comme l'a dit Edmund Burke «joindre la prudence à la vigueur». Car nous vivons à une époque d'évolution exaltante et de possibilités nouvelles. Le Parlement ne doit pas rester indifférent aux besoins du peuple si celui-ci doit continuer à avoir foi en lui. Notre rôle c'est de diriger, non de nous chamailler.

Laissez-moi vous dire d'abord que les droits et la dignité de l'individu doivent être à mon sens la pierre angulaire de la politique gouvernementale du Canada d'aujourd'hui. Voilà ce qui peut remettre le pays sur pied, lui assurer la prospérité économique, la liberté humaine et l'indépendance nationale. Aussi, suis-je convaincu qu'actuellement le gouvernement fédéral prend trop d'ampleur, se montre trop autoritaire, trop dépensier et s'immisce trop dans la vie des gens. Le budget des dépenses du gouvernement pour 1973-1974 en est la dernière preuve: un budget fédéral qui a triplé en 10 ans; des dépenses gouvernementales accrues de 17 p. 100 en un an; une augmentation de 10 p. 100 dans le nombre des fonctionnaires en un an, et 300 millions de dollars de plus pour leurs traitements; un programme de travaux publics de 97 millions de dollars dans la seule ville d'Ottawa.